

soin d'une salle d'exercice. Comme le disait l'honorable député, il ne reste à régler que la date de sa construction. A cet égard, Saskatoon se trouve dans la même situation que plusieurs autres localités canadiennes. Ce qu'il faut surtout à nos réservistes, c'est une salle d'exercice. Nous avons affecté, cette année, 41 millions à la construction d'immeubles, presque toute cette somme étant destinée à la construction d'habitations pour militaires mariés, encore qu'une certaine proportion ait été consacrée à des immeubles administratifs. Nous n'avons pu commencer à construire, cette année, qu'une seule salle d'exercice, à Sault-Sainte-Marie, pour les motifs que j'exposais il y a deux semaines. Je crains de ne pas pouvoir dire quand il sera possible d'en construire à Saskatoon et ailleurs. Cela dépendra des crédits consacrés à la défense durant les années à venir, de la proportion qu'on pourra affecter à la construction et de la proportion de celle-ci qu'on pourra consacrer aux salles d'exercices des unités de réserves. Je puis assurer à l'honorable député que le ministère reconnaît le besoin de telles salles. C'est une simple question de priorité. J'aimerais commencer demain.

M. P. C. Black (Cumberland): Le discours du député de Témiscouata m'a vivement intéressé. J'appuie ses paroles et c'est avec plaisir que je l'ai entendu affirmer que tout bon Canadien aujourd'hui veut que le Canada soit efficacement défendu. Je crois qu'il en a été de même au cours des deux Grandes Guerres. La seule question qui se pose, c'est de savoir si nous devons défendre le Canada sur notre propre sol ou si, de concert avec nos amis et nos alliés, nous ne devrions pas rencontrer l'ennemi où il se trouve. Je n'en dirai pas davantage à ce sujet.

Je désire obtenir du ministre des renseignements au sujet de nouvelles constructions dans l'aviation. Lorsque le ministre a présenté ses prévisions budgétaires, le 11 novembre, il a dit, selon la page 1705 du hansard, ce qui suit:

Nous continuons à reviser complètement et à modifier d'autres appareils. En 1948-1949 nous avons affecté 22 millions à des avions. Cette année je crois que ce chiffre sera de 45 millions.

Il ajoute, à la page suivante.

Équipement électrique et électronique: Les trois armes utilisent une quantité considérable d'équipement de radar et d'autre matériel électrique ou électronique. Nous avons placé d'importantes commandes chez des sociétés canadiennes d'équipement du tout dernier type et extrêmement puissant. Le crédit prévu à l'égard de ce matériel électronique et de transmission atteint cette année 19 millions.

Tous les honorables députés, j'en suis sûr, souscriront au grand programme du ministère.

Ils reconnaissent que le Canada, eu égard à la situation, doit compter avant tout sur l'aviation pour sa défense et que, du point de vue des appareils et des services annexes, il faut que nous soyons équipés à la perfection. Au cours de la dernière guerre on trouvait plusieurs ateliers de réparation d'avions dans les Provinces maritimes et une avionnerie dans ma ville d'Amherst (N.-É.), au centre même de ces provinces. Les résultats atteints là-bas étaient en tous points dignes de ceux qu'on avait atteints ailleurs au pays, quand ils ne leur étaient pas supérieurs. Les témoignages reçus sous la foi du serment par le comité des dépenses de guerre montrent que l'argent du ministère a été employé à meilleur escient à Amherst que n'importe où ailleurs au Canada. La ville a fourni un aérodrome, ce qui a entraîné des dépenses considérables.

Je crois qu'elle a dépensé plus que toute autre municipalité au Canada de même importance. Le ministère a affecté de quatre à cinq cent mille dollars à la construction de ces édifices. Malheureusement,—ce qui est assez difficile à comprendre,—on avait érigé ces immeubles sur du terrain qui n'appartenait pas au Gouvernement ou sans long bail, et après la guerre il a fallu soit vendre, soit démolir des constructions qui avaient coûté de fortes sommes. Le terrain reste libre.

Le ministre peut-il nous dire quelle partie des 45 millions de dollars sera affectée aux avions cette année dans les provinces Maritimes, et combien des 19 millions de dollars destinés aux appareils électroniques et aux appareils de communication seront dépensés dans les provinces Maritimes. Étant donné nos réalisations passées, nos états de services pendant la guerre, nos réussites dans la construction des avions, la place historique que nous occupons au Canada, nous avons droit à une part équitable de ces dépenses. En outre, la situation commerciale et industrielle dans les provinces Maritimes s'est aggravée rapidement et elle demeure fort inférieure à celle du Canada central. Il y a beaucoup de chômage chez nous. Je soutiens donc qu'il incombe tout particulièrement au Parlement et au Gouvernement de faire en sorte qu'une partie équitable de ces dépenses soit effectuée dans les provinces Maritimes. Qu'on nous donne un bon élan!

J'aimerais que le ministre nous indique de quelle manière il répartira les fonds entre les travaux de fabrication d'avions et l'achat de matériel.

L'hon. M. Claxton: La seule avionnerie ou la seule industrie d'appareils électroniques dans les provinces Maritimes, sauf erreur, est l'usine Fairey, à Dartmouth, surtout pour entretenir et réparer les aéronefs de l'avia-